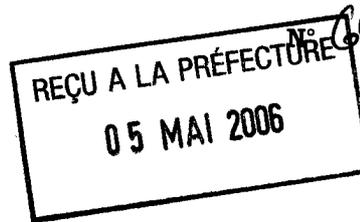


**Service instructeur**  
Service Environnement  
et Agriculture

**Service consulté**



**C051**  
**FINANCEMENT DU POSTE D'ANIMATEUR GERPLAN**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE**  
**POUR L'ANNEE 2006**

Résumé : *Il vous est proposé de donner un avis favorable pour le financement du poste d'animateur GERPLAN pour la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace, pour l'année 2006. Le montant de notre subvention serait de 14.181 €.*

La Communauté de Communes de la Porte d'Alsace sollicite l'aide financière du Département pour le poste d'animateur GERPLAN en 2006.

La commission permanente réunie le 25 février 2005 a délibéré en faveur du financement du poste pour une durée de 4 ans (40 % maximum du coût de fonctionnement avec un plafond subventionnable de 45.735 €/an).

Le montant du coût de fonctionnement du poste pour 2006 est de 35.452,49 €, ce qui induit une aide départementale de 14.181 €. Pour mémoire, la subvention départementale pour 2004 se montait à 2.616,46 € et pour 2005 à 13.141,86 €.

Je vous propose de donner un avis favorable à cette demande. Pour 2006, le montant de l'aide départementale est de 14.181 €, qui sera prélevé au 65/65734/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 05 MAI 2006

**Actions GERPLAN (F)  
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03551	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE</b> Animateur GERPLAN 2006 - Communauté de communes de la Porte d'Alsace	14 181,00
Total		14 181,00